

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de : Canada SIMDUT 2015 qui comprend la Loi sur les Produits Dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD)

Date d'émission 16-sept.-2022 Date de révision 19-juin-2023 Numéro de révision 1.01

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit FBN Azoxy 250 SC

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit PMRA Reg. No.: 34887

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation_

Utilisation recommandée Fongicide

Restrictions d'utilisation Utiliser uniquement comme indiqué sur l'étiquette du produit

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

Farmers Business Network Canada, Inc. 120D 1st Street SW Box 5607 High River, Alberta T1V 1M7 1-844-200-FARM (3276)

Courriel regulatory@farmersbusinessnetwork.com

Numéro de téléphone à composer en

cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas

d'urgence

No de téléphone de Chemtrec :+1 703 527-3887 (International) ou 1 800 424-9300

(Amérique du Nord)

Urgences sanitaires 24/7 : appelez le 800 858-7378 (National Pesticide Information Center -

centre national d'information sur les pesticides)

2. Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1A

Éléments d'étiquetage

Attention

Mentions de danger

Nocif par inhalation

Peut provoquer une allergie cutanée



Conseils de prudence - Prévention

Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage

Conseils de prudence - Réponse

Peaι

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement

respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

Autres renseignements

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxiques pour les organismes aquatiques.

Toxicité aiguë inconnue

5.0002 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

<u>Mélange</u>

Nom chimique	No. CAS	% en poids		Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Azoxystrobine	131860-33-8	20 - 30	-	
Glycérine	56-81-5	10 - 20	-	
2-Méthyl-3-isothiazolone	2682-20-4	> 0.0015	-	

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Conseils généraux

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Pratiquer la

respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins

médicaux.

Contact avec les yeux Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières. Obtenir des

soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Laver à l'eau et au savon. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation de la Contact avec la peau

peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une

personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.

Équipement de protection

premiers soins

S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend individuelle pour les intervenants endes mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Toux ou respiration sifflante. Difficulté à

respirer.

Effets d'une exposition Aucun renseignement disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des

symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Poudre chimique sèche, CO2, mousse antialcool ou eau pulvérisée. Agents extincteurs appropriés

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis. Moyens d'extinction inappropriés

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact

avec la peau.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx).

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Sensibilité à la décharge Aucun. Aucun.

électrostatique

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention et précautions spéciales pour les complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. pompiers

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation

adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers

des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux,

déversements/fuites. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des

contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de

la portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Glycérine	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	-	TWA: 10 mg/m ³
56-81-5	-	TWA: 3 mg/m ³		-

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
Glycérine	TWA: 10 mg/m ³	-	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 30 mppcf
· ·	STEL: 20 mg/m ³		STEL: 20 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En Protection respiratoire

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique Liquide Couleur Blanc cassé

Odeur Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Seuil olfactif

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

pН 6.45

Point de fusion / point de

congélation

Point initial d'ébullition et plage

d'ébullition

> 96 °C / > 204.8 °F Point d'éclair

Taux d'évaporation Aucune donnée disponible Inflammabilité Aucune donnée disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air Limite supérieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité

ou d'explosivité Pression de vapeur Densité de vapeur relative Densité relative Solubilité dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de partage

Température d'auto-inflammation Température de décomposition

Viscosité cinématique

Viscosité dynamique 265.5 mPas

Autres renseignements

Propriétés explosives Aucun renseignement disponible.

Propriétés comburantes Aucun.

Point de ramollissement Aucun renseignement disponible Masse moléculaire Aucun renseignement disponible Teneur en COV Aucun renseignement disponible

Masse volumique du liquide 1.07 - 1.10 g/mL @ 20°C

10. Stabilité et réactivité

Masse volumique apparente

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Aucun renseignement disponible

Numéro de FS UL-GCS-148

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Matières incompatibles.

Matières incompatibles Agents oxydants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Nocif

par inhalation. (sur la base des composants).

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Un

contact avec les yeux peut causer une irritation.

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. (sur la base des composants). Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les

personnes sensibles.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Toux ou respiration sifflante.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH:

ETAmél 3.01 mg/l

(inhalation-poussière/brouillard)

Toxicité aiguë inconnue

5.0002 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Azoxystrobine	> 5000 mg/kg (Rat)	-	= 0.698 mg/L (Rat) 4 h
131860-33-8			= 0.962 mg/L (Rat) 4 h
Glycérine 56-81-5	= 12600 mg/kg (Rat)	> 10 g/kg (Rabbit)	> 2.75 mg/L (Rat)4 h
2-Méthyl-3-isothiazolone 232 - 249 mg/kg (Rat) 2682-20-4		= 200 mg/kg (Rabbit)	= 0.11 mg/L (Rat) 4 h
	= 120 mg/kg (Rat)		

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Lésions oculaires graves/irritation Aucun renseignement disponible.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Glycérine	-	LC50: 51 - 57mL/L (96h,	-	-
56-81-5		Oncorhynchus mykiss)		

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	Coefficient de partage			
Glycérine 56-81-5	-1.75			
2-Méthyl-3-isothiazolone 2682-20-4	-0.26			

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

Date de révision: 19-juin-2023 FBN Azoxy 250 SC

TMD Non réglementé / Non dangereux

> L'expédition par voie terrestre par voie routière ou ferroviaire n'est pas réglementée comme une marchandise dangereuse tant que l'emballage respecte toutes les exigences du TMD.

*Aucune marque, étiquette, pancarte ou document d'expédition ne s'applique selon TMD 1.45.1, mais peut être utilisé pour faciliter le transport multimodal impliquant l'OACI (IATA)

Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a.

ou l'OMI

Non réglementé pour les quantités inférieures à 5 litres par récipient individuel. Voir IATA IATA

> **SP A197** UN3082

Numéro UN ou numéro

d'identification

Désignation officielle de transport de l'ONU

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage

Nom technique de l'IATA

Azoxystrobine

Désignation UN3082, Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a.

(Azoxystrobine), 9, III A97, A158, A197

Dispositions particulières

Code ERG

9L

Ш

IMDG Non réglementé pour les quantités inférieures à 5 litres par récipient individuel. Voir IMDG

> 2.10.2.7 UN3082

Numéro UN ou numéro

d'identification

Désignation officielle de

MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES,

transport de l'ONU N.S.A. Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage

Nom technique de l'IMDG Azoxystrobine Polluant marin

Polluant marin Azoxystrobine

UN3082, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT. Désignation

LIQUIDES, N.S.A. (Azoxystrobine), 9, III, Polluant marin

Dispositions particulières 274, 335, 969

EmS-N° F-A, S-F

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

16. Autres informations

NFPARisques pour la santé2Inflammabilité1Instabilité0Dangers particuliers -HMISRisques pour la santé2Inflammabilité1Dangers physiques0Protection individuelle

Χ

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond Valeur limite maximale * Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 16-sept.-2022

Date de révision 19-juin-2023

Note de révision Sections de la FS mises à jour: 1.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique